



## [Les ondes radioélectriques](#)

1 février 2015 - 23 : 44

### **L'environnement radioélectrique : de quoi s'agit-il ?**

L'environnement électromagnétique, dans lequel nous baignons, se décompose en différents types de rayonnements, différant entre eux par leur fréquence et leur énergie. Ces rayonnements sont aussi variés que les rayonnements des câbles électriques, les ondes radioélectriques ou ondes hertziennes, les infrarouges, la lumière, les ultraviolets, les rayons X et les rayons Gamma.

En France, la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation des ondes radioélectriques sont de la responsabilité de l'ANFR, Agence Nationale des Fréquences. Le site de l'ANFR contient notamment les informations relatives à la réglementation sur les normes d'exposition aux champs électromagnétiques.

### **Les ondes radioélectriques de téléphonie mobile sur Brest métropole**

Vous pouvez consulter [la carte des implantations d'antennes de radio et de téléphonie mobile sur Brest et Brest métropole](#)

L'extraordinaire développement de la téléphonie mobile a entraîné un déploiement massif d'antennes-relais sur tout le territoire français. Sur le territoire de Brest métropole, c'est une centaine d'antennes-relais qui sont implantées.

Des craintes s'expriment régulièrement sur les éventuels effets sanitaires liées aux ondes radioélectriques émises par ces antennes-relais de téléphonie mobile.

A ce jour, l'hypothèse d'un risque sanitaire pour les populations vivant au voisinage des antennes-relais de téléphonie mobile n'est pas retenue par la Direction Générale de la Santé, étant donné la faiblesse des expositions.

---

### **Le conseil de Brest métropole : une utilisation raisonnée de votre téléphone portable**

Le système de mesures des niveaux des ondes radioélectriques ne tient pas compte des ondes radioélectriques émises par votre propre téléphone portable. Les niveaux de ces ondes dépassent, et notamment en mauvaises conditions de réception, nettement les niveaux des ondes émises par les antennes-relais de téléphonie mobile.

Il est donc prudent :

- D'éviter de téléphoner dans de mauvaises conditions de réception
- D'éloigner l'appareil de l'oreille, en utilisant notamment les kits oreillettes
-

- De réduire la durée de votre conversation à quelques minutes seulement

Vous avez un doute ?

Vous pouvez demander une mesure à l'opérateur d'une antenne en lui adressant un courrier (voir la procédure dans ce [guide](#))

---

Pour en savoir plus :

[Agence Nationale des Fréquences](#)

[Agence française de sécurité sanitaire environnementale](#)

[Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques](#)

[Guide des bonnes pratiques entre maires et opérateurs](#)